

## **INVENTAIRES NATIONAUX SERVICES DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE**

### **SUÈDE**

Les réponses au questionnaire sont apportées sur le modèle de la chaîne de valeur, en commençant par le maillon Consommateurs et en finissant par le maillon Pêche. Le secteur de la pêche suédois obéit dans une large mesure à la réglementation de la politique commune de la pêche (PCP) de l'UE. Les informations données ici sont principalement centrées sur les services, règles et réglementations spécifiques à la Suède.

#### **Détaillants et Consommateurs**

Il existe en Suède une organisation appelée Svensk Fisk (Poisson suédois) dont le but principal est de promouvoir la consommation de poissons. Svensk Fisk donne des informations sur les poissons locaux et diffuse des recettes culinaires. Après avoir fait partie entre 1994 et 2000 de l'Office suédois de la pêche, Svensk Fisk est devenue en 2001 une association dotée de la personnalité morale, gérée par différentes associations du secteur de la pêche. Ses activités sont financées par les cotisations de ses membres et, dans une moindre mesure, par des contributions des programmes de la PCP.

En Suède, on peut acheter des produits de la pêche frais et transformés, certifiés par un écolabel. L'organisme national d'écolabellisation est le KRAV, une association dotée de la personnalité morale qui compte à l'heure actuelle 28 membres, représentant les agriculteurs, les entreprises de transformation et de distribution et également les intérêts des consommateurs, de la défense de l'environnement et de la protection des animaux. Les producteurs et les entreprises certifiés par KRAV lui payent une redevance pour couvrir ses frais.

Les consommateurs peuvent aussi acheter des produits munis du label du Marine Stewardship Council (MSC).

L'Office suédois de la pêche a participé, avec d'autres parties intéressées, au groupe de travail chargé de l'élaboration des directives concernant les normes volontaires d'écolabellisation. Ce groupe de travail était en partie financé par des contributions des programmes de la PCP.

#### **Transformation et Mareyage**

Il existe des règles et réglementations concernant les normes sanitaires et sécurité alimentaire, qui s'appliquent aussi bien au poisson qu'aux autres produits alimentaires. L'industrie de transformation du poisson a pu bénéficier de petites contributions financières des programmes de la PCP, pour faire les investissements requis pour se conformer aux normes sanitaires stipulées.

#### **Ventes à la criée**

Il y a trois halles de criée opérationnelles en Suède, toutes situées le long de la côte occidentale. La principale se trouve à Gothenburg, et les deux plus petites sont plus au nord à Smögen et Strömstad.

Le régime de propriété de ces trois criées est différent, mais dans les trois cas, leur gestion est financée par les usagers et non pas par le secteur public.

## **Permis et licences de pêche**

Il existe deux types de permis ou licences de pêche: les permis accordés aux bateaux de pêche et les licences de pêche accordées aux individus, tous deux délivrés par l'Office suédois de la pêche, et obligatoires pour pratiquer la pêche commerciale dans le pays.

Les règlements concernant les licences de pêche personnelles prévoient que les revenus de la pêche doivent être essentiels pour la subsistance du titulaire. La licence ne peut être délivrée que pour une période limitée. Pour toute demande de licence, les frais administratifs à payer s'élèvent à 500 SEK.

Le pêcheur doit être muni d'une licence de pêche personnelle pour obtenir un permis pour son navire. Les règles régissant les permis de pêche des navires prévoient que le navire doit être inscrit dans le registre des navires de l'Administration maritime nationale. Tous les navires de pêche d'une longueur supérieure à 5 mètres utilisés en mer à des fins commerciales doivent avoir un permis de pêche (sauf pour la pêche en eaux intérieures). Le régime d'entrée et de sortie et les niveaux de référence de la flottille de pêche sont publiés par l'Union européenne.

Les opérations halieutiques doivent être rattachées au secteur de la pêche national. Cela signifie que, sur une année, plus de la moitié de la valeur des captures totales doit être débarquée en Suède, plus de la moitié des expéditions de pêche doivent partir d'un port suédois ou que plus de la moitié de l'équipage doit habiter en Suède.

L'Office suédois de la pêche tient compte de l'accessibilité des ressources halieutiques, du type de pêche pratiqué et de considérations régionales, pour l'octroi des licences. L'administration des licences est régie par le droit suédois et par des règles nationales publiées par l'Office suédois de la pêche.

## **Pêche**

Les réglementations de la Suède et de l'UE stipulent que tous les navires de pêche sont tenus de notifier leurs captures en mer. Ces informations sont communiquées à l'Office suédois de la pêche qui est responsable de l'administration et du contrôle des quotas. Le coût de ces mesures d'administration et de contrôle des quotas est à la charge du gouvernement.

Les navires de pêche d'une longueur supérieure à 15 mètres doivent obligatoirement être équipés d'un Système de surveillance des navires (SSN), pour simplifier la surveillance. L'achat et l'installation du SSN sont financés par le gouvernement qui prend aussi à sa charge les coûts de la transmission des données. Le propriétaire du navire de pêche paye les réparations et les éventuelles modifications de l'installation. Aujourd'hui, la flottille suédoise compte 196 navires équipés de SSN.

## **Recherche**

La recherche est dans une large mesure financée par le gouvernement ou par diverses subventions. Les recherches réalisées à l'université qui intéressent le secteur de la pêche portent essentiellement sur la biologie marine et les écosystèmes marins. Leurs résultats peuvent être utiles au secteur de la pêche mais aussi à d'autres secteurs.

Les recherches plus spécifiquement axées sur le secteur de la pêche sont conduites par l'Office suédois de la pêche. Elles peuvent porter sur la mise au point d'engins plus sélectifs, sur l'état des ressources (évaluation des stocks), sur le mode d'alimentation des phoques, etc. Ces recherches sont principalement financées par le gouvernement, mais aussi pour partie par le secteur privé et bénéficient entre autre de subventions à la recherche.

## **Aquaculture**

Les services vétérinaires et les services de contrôle sanitaire sont assurés par Fiskhälsan FH AB, une société anonyme spécialisée dans la santé des poissons, mandatée par le secteur et par l'État pour s'occuper du contrôle sanitaire préventif dans les élevages de poissons et d'écrevisses, ainsi que par l'Institut vétérinaire national, qui offre des compétences et des services de diagnostic, pour les poissons et les autres espèces animales.

Les entreprises aquacoles acquittent une redevance servant à financer les services de contrôle sanitaire fournis par Fiskhälsan FH AB. Le montant de la redevance est fonction de la production de l'entreprise. Pour des actions préventives spécifiques ou pour des mesures de prévention des maladies, les redevances sont parfois majorées

Les services de recherche sont assurés par l'université suédoise des sciences agronomiques (SLU) du Département de l'aquaculture d'Umeå. L'autorité nationale compétente, qui est l'Office suédois de la pêche, effectue aussi des recherches sur l'aquaculture.

Des Études d'impact sur l'environnement sont réalisées, en liaison avec les permis et les licences, par les conseils d'administration des districts, qui donnent aussi des avis sur l'emplacement des sites. La production aquacole est règlementée par des "permis d'environnement" qui régissent aussi l'utilisation des aliments pour poissons. En Suède, certaines régions ont le statut de zones prioritaires nationales pour l'aquaculture et il devrait en être tenu compte dans la planification municipale et régionale. Quelques problèmes de réglementation de l'eau sont traités dans le droit de l'environnement ou par la jurisprudence.

La législation nationale sur la pêche est constituée de lois et de règlements. L'office suédois de la pêche est autorisé par le gouvernement à promulguer des règlements supplémentaires sur l'aquaculture.

## **Services vétérinaires**

Les services vétérinaires sont assurés par Fiskhälsan FH AB, une société anonyme spécialisée dans la santé des poissons, mandatée par le secteur et par l'État pour s'occuper du contrôle sanitaire préventif dans les élevages de poissons et d'écrevisses. Les entreprises aquacoles peuvent adhérer volontairement au contrôle sanitaire organisé.

L'institut vétérinaire national (SVA), qui est une autorité nationale, fournit aussi des services vétérinaires au secteur.